

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01597

Numéro SIREN : 754 011 492

Nom ou dénomination : TEK'CARE

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/010529

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/010529**
n° de gestion : **2012B01597**
n° SIREN : **754 011 492 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 24/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

TEK'CARE - Société par actions simplifiée
39 chemin du Vieux Chêne Immeuble Aconit 38240 Meylan -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1533726

Désignation de l'entreprise TEK'CARE					Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 39 chemin du Vieux Chêne 38240 MEYLAN						
SIRET 7 5 4 0 1 1 4 9 2 0 0 0 1 6						
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12					Durée de l'exercice précédent * 12	
					Exercice N clos le 31/12/2019	
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	1 266	016	609
	Immobilisations corporelles *		028	4 774	030	4 242
	Immobilisations financières * (1)		040	51 500	042	51 500
	Total I (5)		044	57 540	048	56 351
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	25 557	070	25 557
		Autres* (3)	072	1 189	074	1 189
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	43 834	086	43 834
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	70 580	098	70 580
	Total général (I + II)		110	128 120		126 930
PASSIF					Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	1 000		
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126	100		
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132	63 022		
	Report à nouveau		134	-25 886		
	Résultat de l'exercice		136	30 127		
	Provisions réglementées		140			
Total I		142	68 363			
Provisions pour risques et charges					Total II	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	1 801		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		172	56 766		
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176	58 567			
Total général (I + II + III)					180 126 930	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 440
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	605	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **TEK'CARE**Néant ☐ ***A- RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐Exercice N clos le
31/12/2019

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires {	215	214	
		services *		217	218	257 360
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	3
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	257 363
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	29 527
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 442)				244	2 208
	Rémunérations du personnel*				250	139 255
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	54 509
	Dotations aux amortissements*				254	590
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	10
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260	275			
Total des charges d'exploitation (II)					264	226 097
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	31 266
Produits financiers (III) 280 8		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels		(IV)		290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 21" octies)	347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306	1 146	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)					310	30 127
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	30 127	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		1 146	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU - TE (44 octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexes A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990		
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346	350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	23 631
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	7 642

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

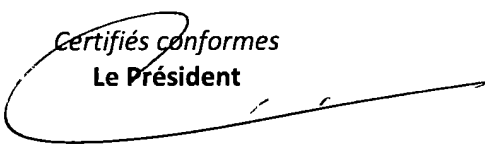
TEK'CARE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, Chemin du Vieux chêne - Immeuble Aconit 38240 MEYLAN
RCS GRENOBLE 754 011 492

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2019

Certifiés conformes
Le Président



TEK'CARE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, Chemin du Vieux chêne - Immeuble Aconit 38240 MEYLAN
754 011 492 RCS GRENOBLE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2020**

*Décision d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2019*

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 30 127,40 euros de la manière suivante :9

Bénéfice de l'exercice	30 127,40 euros
-------------------------------	------------------------

A l'absorption des pertes antérieures	25 886,45 euros
---------------------------------------	-----------------

Le solde	4 240,95 euros
----------	----------------

En totalité au compte "autres réserves"

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

